

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 70**

Projet Turcot à Montréal

Rappel - Suite du démantèlement de l'entrée de l'avenue Greene menant à l'autoroute 720 est

Montréal, le 8 octobre 2015 – Le ministère des Transports informe les usagers de la route que différentes fermetures seront mises en place la fin de semaine du 9 octobre sur les réseaux routiers local et autoroutier dans le secteur de l'avenue Atwater et de l'autoroute 720. Ces entraves sont nécessaires afin de poursuivre le démantèlement de l'entrée de l'avenue Greene menant à l'autoroute 720 est, fermée depuis le 20 août 2015.

Fin de semaine du 9 octobre 2015

De vendredi **22 h** à lundi 5 h

- Fermeture d'une voie sur quatre sur l'autoroute 720 en direction est, au niveau de la bretelle de la sortie n° 3 – *Rue Guy, Montréal (centre-ville)*.

De vendredi **23 h** à lundi 5 h

- Fermeture complète de la sortie n° 3 – *Rue Guy, Montréal (centre-ville)* de l'autoroute 720 en direction est.

Les usagers de la route devront continuer sur l'autoroute 720 en direction est pour emprunter la sortie n° 4 – *Rues de la Montagne et St-Jacques*. Ils seront alors invités à suivre les indications de détour présentes sur le réseau routier pour rejoindre le boulevard René-Lévesque Ouest.

De vendredi **23 h 59** à lundi 5 h

- Fermeture de 2 voies sur 3 de l'avenue Atwater en direction nord, entre la rue Saint-Antoine Ouest et le boulevard René-Lévesque Ouest (boulevard Dorchester).

Prenez note que ces entraves seront à nouveau nécessaires **la fin de semaine du 16 octobre 2015** afin de terminer les travaux.

En cas de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles, ces fermetures pourraient être reportées ou modifiées.

En 2015, plusieurs chantiers seront en cours sur le réseau du ministère des Transports. Les usagers de la route sont invités à consulter la section [Mobilité Montréal](#) du site quebec511.info pour planifier leurs déplacements. Il y a toujours des chantiers sur les routes du Québec, où s'activent travailleurs et signaleurs. La consigne à respecter demeure : quand c'est orange, on redouble de prudence!

- 30 -

Source :

Ministère des Transports
Direction des communications

Pour renseignements :

Ministère des Transports
Direction des communications
Tél. : 514 873-5600